

la preuve qu'après avoir coupé en deux le nom de Vairocana pour accommoder la théorie des deux Buddhas à la théorie des trois corps, on revenait invinciblement à la tradition suivant laquelle il n'y a, comme réflexe du Buddha Çâkyamuni, que le seul Vairocana. Il paraît donc évident que Loçana est un être factice dont la naissance paraît devoir s'expliquer de la manière suivante : lorsqu'il s'est agi d'accommoder la théorie de la double personnalité du Buddha à la théorie des trois corps, on a dû dédoubler Vairocana dont on a fait, comme le dit K'an-jan, Vairo et Čana ; seulement, ces deux deminoms se sont reconstitués d'eux-mêmes : Vairo est redevenu Vairocana, et, quant à Čana, pour ne pas être absolument identique à son frère jumeau, il s'est contenté de n'être que Loçana, mais, comme on le voit, sa personnalité est toute factice. Mieux vaut donc, quand il s'agit d'une statue, la nommer Vairocana, qui est une conception positive de l'esprit hindou, plutôt que Loçana qui n'a été détaché de Vairocana que pour satisfaire à la théorie des trois corps.

Un Buddha fort intéressant est le Buddha To-pao 多寶 (Prabhūtaratna). Il intervient trois fois à Long-men ; pour deux des inscriptions qui le concernent (Estampages 419 et 478), nous pouvons retrouver sur nos photographies les sculptures auxquelles elles se rapportent (cf. p. 500, n. 1, et p. 518, n. 6) ; toutes deux sont placées au-dessous de petites niches où deux Buddhas sont assis côte à côte ; ces deux Buddhas sont Prabhūtaratna et Çâkyamuni (Estampage 478). Malgré leurs dimensions restreintes, ces niches sont tout à fait semblables aux niches plus grandes où on voit aussi deux Buddhas assis côte à côte (par exemple, fig. 361, où un des deux Buddhas de la niche principale est dans l'ombre ; fig. 388). D'autre part, dans une stèle bouddhique de l'année 535 (fig. 419 et 421), la seule niche de la stèle qui ait deux occupants, est affectée, comme nous l'apprend la ligne d'écriture placée à gauche,

ductions de ces derniers temps, le corps de la loi et le corps de rétribution ne sont plus distingués » ; 若言毗盧與舍那不別則法身即是報身 « si on dit que p'i-lou (vairo) n'est pas distinct de chō-na

(cana), alors le corps de la loi se confond avec le corps de rétribution ». — Cf. aussi dans le *Journal Asiatique* de mai-juin 1910, pp. 552-553, les remarques de M. Finot à ce sujet.